

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1257

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Ventes et cessions

448 825 794 RCS Dunkerque.

EVISA.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 11703.00 EUR.

Adresse : 164, Rue De la Warnave, 59850 Nieppe.

Origine du fonds : Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 2 EUR.

Etablissement : Etablissement complémentaire.

Activité : Un fonds de commerce de confection à façon et de coupe de linge de maison..

Adresse : 167, Rue De la Warnave, Zone Artisanale Avenue Jules Houcke, 59850 Nieppe.

Précédent propriétaire : 345 293 567 RCS Lille Métropole. **CONFECTION DES FLANDRES.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} juillet 2025.

Publication légale : Lagazettefrance.fr du 12 novembre 2025.

Oppositions : Pour la correspondance, cabinet LG AVOCAT ET ASSOCIES, 36, rue de l'hôpital militaire 59000 Lille, pour la validité des oppositions, à l'adresse du fonds cédé, 167, rue de la Warnave Zone Artisanale, avenue Jules Houcke 59850 Nieppe.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 29/08/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de SDE de Lille le 10/10/2025, Dossier 2025 00030988 référence 5914P61 2025 A 04672 Adresse de l'ancien propriétaire : 79 B Avenue DU PRÉSIDENT FRANÇOIS MITTERAND 59280 ARMENTIERES. Adresse du nouveau propriétaire : 164 Rue De la Warnave 59850 NIEPPE. Achat d'un fonds de commerce au 167, rue de la Warnave Zone Artisanale, avenue Jules Houcke (sous l'ancienne numérotation du 149). La date de transfert de propriété et d'entrée en jouissance est fixée rétroactivement au 01/07/2025. Journal d'annonces légales lagazettefrance.fr et rectificatif du 19/11/2025. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..